

Ecole et Etablissement

Institut des sciences et techniques des Yvelines (ISTY)

Université de Versailles-Saint Quentin en Yvelines

Etablissement public sous tutelle du ministère en charge de l'enseignement supérieur

Nom d'usage : ISTY

Académie : Versailles

Sites de l'école : Vélizy-Villacoublay, Mantes-la-Ville

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admissions, droits d'inscription etc...) est consultable sur la fiche des données certifiées par l'école mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accréditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis n° 2016/02-03 ; 2013/01-02

Objet de la demande d'accréditation

Dossier A : Renouvellement de l'accréditation pour les spécialités Informatique, (IATIC : Ingénierie des architectures technologiques de l'information et de la communication) - FISE, Mécatronique - FISA, Systèmes Electroniques Embarqués (SEE : Systèmes Electroniques Embarqués) – FISA

Dossier D : Demande d'accréditation pour une nouvelle spécialité Systèmes Numériques pour la Production Industrielle (SNPI) – FISA

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-09,
- Vu la demande présentée par l'Institut des sciences et techniques des Yvelines,
- Vu le rapport établi par Marie-Véronique LE LANN (membre de la CTI, rapporteure principale), William LIS (membre de la CTI), Alain BERAUD, Mohamed CHADLI et Christian LAJARIGE, (experts auprès de la CTI), Endika BENGOTXEA (expert international auprès de la CTI), Baptiste MONCHICOURT (expert élève-ingénieur auprès de la CTI), et présenté en Commission le 16 janvier 2019,

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le présent avis :

Présentation générale

L'ISTY est la composante de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (université créée en 1991, comptant plus de 18 000 étudiants), ayant pour mission de former des ingénieurs. Ecole créée en 1992 avec le concours du SYNTEC pour la mise en œuvre de la spécialité Informatique (FISE), l'ISTY s'est enrichie progressivement de deux spécialités en apprentissage, en 2003 avec un diplôme de spécialité Mécatronique, en partenariat avec Ingénieurs 2000 et en 2015 avec un diplôme de spécialité Systèmes Electroniques Embarqués en partenariat avec le CFA Mécavenir et l'ITII Ile-de-France. L'école possède un cycle préparatoire intégré sur lequel elle s'appuie majoritairement pour son recrutement auquel viennent s'ajouter des recrutements sur dossier d'élèves titulaires d'un DUT, d'une Licence L2 ou L3 et en très faible proportion d'un BTS.

L'école comptait à la rentrée 2017, 218 élèves en formation initiale sous statut d'étudiant, 140 en formation initiale sous statut d'apprenti et 10 en formation continue.

L'ISTY est implantée sur deux sites :

- Vélizy-Villacoublay, avec une superficie de 1300 m² dont les amphithéâtres et les grandes salles sont mutualisées avec l'IUT, et dans lequel un foyer propre à l'ISTY a été ouvert récemment.
- Mantes-la-Ville, locaux neufs d'une superficie de 5000 m² avec une aile recherche utilisée actuellement pour les projets

Depuis la dernière évaluation, le Cycle Préparatoire Intégré a déménagé progressivement à Mantes-la-Ville, l'ouverture de la spécialité Systèmes électroniques a été effective en 2015, le laboratoire LiParad a été affiliée en 2016.

Son budget de fonctionnement consolidé est de 2,9 M€. Le coût de revient de la formation s'élève à 9570 euros/apprenant.

L'ISTY possède un conseil d'institut, un conseil d'orientation et une direction des études unique. Elle est structurée autour de 3 départements (Informatique, Mécatronique et Systèmes Electroniques Embarqués) qui possèdent chacun un conseil de département et un comité métiers.

Les enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs permanents de l'université auxquels il faut ajouter un nombre important d'intervenants provenant des CFAs ou de l'extérieur.

La part des enseignements assurée par les permanents a baissé de 77% en 2012 à 56% et a été contrebalancée par celle des personnels des CFAs qui a augmenté de 4% à 26%. La part des intervenants extérieurs n'a que légèrement augmenté de 20% à 26%.

L'ISTY est reconnue par les industriels pour la qualité de ses enseignements que ce soit dans le cadre de formations sous statut étudiant ou statut d'apprenti, qui bénéficie d'un fort soutien des acteurs socio-économiques régionaux, de ses partenaires CFAs. L'ISTY souffre d'un manque de moyens récurrent ; l'engagement de la Présidence de l'Université de Versailles – Saint-Quentin de subvenir rapidement en partie aux besoins exprimés permet d'envisager une amélioration de la situation.

Mots clés de la formation définis par l'école pour la spécialité Informatique

Systèmes d'Information, Réseaux, Bases de Données, Cloud, Calcul Haute Performance, Informatique

Mots clés de la formation définis par l'école pour la spécialité Mécatronique

Mécatronique, Robotique, Automatisation, Actionneurs, Capteurs

Mots clés de la formation définis par l'école pour la spécialité Systèmes électroniques embarqués

Electronique, Systèmes, Temps Réel, Propagation Libre et Guidée, Antennes, Objet Communicant et Connecté

L'école a fait une demande d'ouverture d'une nouvelle spécialité Systèmes Numériques pour la Production Industrielle.

Synthèse de l'évaluation

POUR L'ECOLE

Points forts :

- Bonne ambiance au sein de l'école partagée par les élèves et tous les personnels qui montrent un engagement important
- Bonne employabilité
- Travail conséquent sur l'approche par compétences (à mieux faire partager aux élèves)
- Fort soutien des partenaires socio-économiques : CFAs, industriels, instances régionales
- Les nouveaux locaux sur Mantes-la-Ville
- Qualité des laboratoires associés

Points faibles :

- Manque de personnel : enseignants permanents, administratif
- Taux d'échec important lié en particulier à la non-validation du niveau B2 en anglais dû en particulier l'enseignement en anglais qui ne bénéficie pas de moyens suffisants
- Gestion des alumnis et regrets de ceux-ci de ne pas être plus sollicités par l'école
- Restauration sur les deux sites : Vélizy-Villacoublay (restaurant saturé), Mantes-la-Ville (restaurant partagé avec SNCF)
- Absence d'un responsable qualité identifié et absence de procédures
- Méconnaissance de l'approche par compétences par les étudiants

Opportunités :

- Perspectives immobilières sur Mantes-la-Ville
- Rapprochement possible avec Polytech Paris-Sud
- Volonté des étudiants et des industriels d'instaurer une mobilité internationale obligatoire
- Démarche ISO 9000 en démarrage pour le CFA

Risques :

- Forte dépendance aux CFAs : Mécavenir, Ingénieur 2000, ITII
- Concurrence avec l'implantation de nouveaux établissements

POUR LA SPECIALITE INFORMATIQUE

Points forts :

- Taux de féminisation
- Taux de boursiers
- Bonne sélectivité du recrutement sur dossier
- Part du recrutement sur des baccalauréats étrangers

Points faibles :

- Part faible des enseignements en sciences humaines et économiques et sociales
- Beaucoup de cours magistraux en particulier en dernière année
- Evaluation des enseignements à améliorer (rendu aux étudiants, informatisation)

POUR LA SPECIALITE MECATRONIQUE

Points forts :

- Féminisation

Points faibles :

- Offre de contrat d'apprentissage pas encore assez diversifiée sur plusieurs secteurs

POUR LA SPECIALITE SYSTEME ELECTRONIQUES EMBARQUES

Points forts :

- Complémentarité avec la spécialité « Mécatronique »
- Approche inductive et par projets

Points faibles :

- Part faible ECTS évalués par l'entreprise
- Taux d'échec

En conséquence

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement de l'accréditation de l'école pour délivrer les titres suivants :	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Accréditation
Ingénieur diplômé de l'Institut des sciences et techniques des Yvelines de l'Université de Versailles-Saint Quentin en Yvelines, spécialité Informatique	Formation initiale sous statut d'étudiant	2019	2023-2024	maximale
Ingénieur diplômé de l'Institut des sciences et techniques des Yvelines de l'Université de Versailles-Saint Quentin en Yvelines, spécialité Mécatronique , en partenariat avec Ingénieurs 2000	Formation initiale sous statut d'apprenti	2019	2023-2024	maximale
Ingénieur diplômé de l'Institut des sciences et techniques des Yvelines de l'Université de Versailles-Saint Quentin en Yvelines, spécialité Systèmes électroniques embarqués , en partenariat avec l'ITII Ile-de-France (nouvel intitulé)	Formation initiale sous statut d'apprenti	2019	2023-2024	maximale

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Première accréditation de l'école pour délivrer le titre suivant (nouvelle formation) :	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Accréditation
Ingénieur diplômé de l'Institut des sciences et techniques des Yvelines de l'Université de Versailles-Saint Quentin en Yvelines, spécialité Systèmes numériques pour l'industrie en partenariat avec l'ITII Ile-de-France	Formation initiale sous statut d'apprenti	2019	2021-2022	restreinte

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

Pour l'université :

- Mettre en œuvre l'engagement pris par courrier par la Présidence de l'Université de Versailles – Saint-Quentin répondant aux besoins en matière de RH exprimés par l'ISTY.
- Plus généralement, veiller à ce que l'ISTY puisse bénéficier des moyens suffisants pour mettre en œuvre les formations pour lesquelles elle est accréditée.

Pour l'école :

- Mettre en place une démarche qualité en s'appuyant sur un responsable « qualité » pour l'école et définir la cartographie des processus associés
- Mettre en œuvre des dispositifs efficaces pour réduire le nombre d'échecs en particulier ceux dus à la non-validation du niveau B2 minimum en anglais
- Mettre en place une mobilité internationale obligatoire

Pour la nouvelle formation dans la spécialité Systèmes numériques pour l'industrie :

- Veiller à ce que l'évolution des effectifs des personnels enseignants contribue à la mise en œuvre de cette nouvelle formation.

L'université et l'école établiront **un rapport sur la prise en compte de ces recommandations. Ce document est à transmettre au plus tard le 15 janvier 2022**, au département des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé de la DGESIP, en charge du greffe de la CTI.

Le label européen pour les formations d'ingénieur **EUR-ACE®**, **niveau master** pourra être attribué - sur demande de l'établissement à la CTI aux titres suivants :

Ingénieur diplômé de l'Institut des sciences et techniques des Yvelines de l'Université de Versailles-Saint Quentin en Yvelines, spécialité Informatique	2019	2023-2024
Ingénieur diplômé de l'Institut des sciences et techniques des Yvelines de l'Université de Versailles-Saint Quentin en Yvelines, spécialité Mécatronique , en partenariat avec Ingénieurs 2000	2019	2023-2024
Ingénieur diplômé de l'Institut des sciences et techniques des Yvelines de l'Université de Versailles-Saint Quentin en Yvelines, spécialité Systèmes électroniques embarqués , en partenariat avec l'ITII Ile-de-France	2019	2023-2024

Délibéré en séance plénière à Paris, le 16 janvier 2019.

Approuvé en séance plénière à Saint-Etienne, le 13 février 2019.

La présidente
Elisabeth CRÉPON



